

MARIE-ANDRÉE FALLU

COEUR POLICIER

TOME 2

30 nouveaux récits d'interventions marquantes

AVERTISSEMENT

Les faits relatés dans les témoignages des participants ont été vérifiés dans la mesure du possible. Les opinions de ces derniers sur leur expérience à travers leur fonction ne reflètent nullement mon opinion, celle des Éditions de l'Homme ou celle des corps policiers auxquels ils sont rattachés. Certains participants du livre se sont racontés sous le couvert de l'anonymat pour des questions de sécurité.

À CŒUR OUVERT

Une courbe cruelle

Nom : Renée Fillion

Corps policier : Sûreté du Québec (SQ) – Hull

Fonction : Agente, aujourd’hui retraitée

Lieu de l’intervention : Low

Date : 1985

Devenir policière a été un défi pour moi. À l’époque, il fallait mesurer au moins 5 pi 3 po. Hélas, je mesure 1 m 60, ce qui équivaut à 5 pi 2 po et trois quarts. Il me manquait à peine quelques millimètres! Lors de mon examen médical obligatoire en deuxième année de cégep, on me mesurait et mesurait sans cesse, au cas. Mon vœu fut exaucé quand, cette année-là, la taille minimale requise est passée au système métrique. Ouf!

C’est en 1980 qu’on m’assermente et que je deviens la 25^e femme policière au Québec. Étant peu nombreuses à revêtir l’uniforme, nous nous réunissions une fois par année, mes consœurs et moi, pour nous confier sur nos réalités dans ce métier qui était alors atypique pour une femme.

Pour vous donner une idée, j’ai commencé ma première saison hivernale sans bottes d’hiver, puisqu’il n’y en avait pas de ma pointure. Je portais mes bottes d’été! C’était glissant et j’avais sans cesse

les pieds mouillés. Mon sergent, découragé de cette situation, a contacté le quartier général pour leur mentionner qu'il ne m'enverrait plus à l'extérieur tant et aussi longtemps que je n'aurais pas d'équipement de travail adéquat. Deux jours plus tard, j'ai reçu une allocation pour aller m'acheter des bottes d'hiver répondant à mes besoins professionnels. Je me suis aussi déjà retrouvée avec des bottes à embout d'acier jaunes, tandis que tous mes confrères en avaient des noires qui s'agençaient avec leur uniforme. Ma pointure ne se faisait simplement pas en noir. Les corps policiers n'étaient pas préparés à nous équiper et à nous accueillir, mais nous avons persévéré pour faire évoluer les choses. La première femme policière qui a été enceinte, par exemple, a dû faire un grief pour être retirée de la route et assurer la sécurité du bébé.

J'ai à peine 20 ans quand mes parents m'emmènent dans la municipalité de Low pour les débuts de ma profession comme policière. C'est un village anglophone, situé dans l'Outaouais entre les villes de Maniwaki et de Hull, comptant un peu moins de 1000 habitants. Mes parents me déposent devant le motel où je viens de louer un petit appartement, un 2 ½ tout meublé. Ma mère est en pleurs de me laisser ici. Elle s'inquiète pour moi, mais ça va aller.

La plupart de mes collègues habitent à Hull et font la route de 50 minutes sur l'autoroute 105, qui est l'une des routes les plus mortelles de la province en raison de ses nombreuses courbes. Elles sont si flagrantes que plusieurs ont des noms.

Je travaille depuis quelque temps à Low lorsque je déménage à Gatineau avec Richard, mon conjoint de l'époque et aussi collègue de travail.

Un jour de 1985, on emprunte l'autoroute 105 pour se rendre au poste de police. On s'apprête à faire notre quart de soir, il sera bientôt 15 h. On passe devant la maison de Suzie³, la secrétaire du poste de police. Je vois une voiture chez elle et je remarque qu'elle a de la visite.

3. Nom fictif.

Au poste, même pas le temps de finir de se changer qu'on se fait dire qu'il vient d'y avoir un grave accident dans la courbe Brennan's Hill, tout près d'ici. On s'empresse d'embarquer dans le véhicule et on se rend rapidement à cet endroit. La voiture est dans le fossé. Il y a déjà quelqu'un sur les lieux. Il s'agit du propriétaire qui habite en face de la courbe. On le connaît bien, il est policier à Ottawa. Il vient nous voir et nous dit que ce n'est pas beau. La conductrice a été éjectée de son auto. Elle est étendue sur l'accotement, mais heureusement elle est encore vivante. Il poursuit son résumé ainsi : « Renée, dans l'auto, ce sont tous des enfants... »

Richard et moi accourons vers le véhicule accidenté. C'est l'hécatombe. Il y a trois enfants à l'intérieur et mon collègue, de tempérament nerveux, panique en disant qu'il faut les sortir de là. Je le fixe dans les yeux et je lui suggère d'aller s'occuper de la mère en attendant l'arrivée des ambulanciers. Il faut prévoir une cinquantaine de minutes, puisqu'ils partent de Gatineau.

J'observe la scène d'horreur devant moi. L'un des enfants semble respirer encore un peu, puisque des ballounes de sang se forment dans sa bouche. Richard revient avec une dame qui s'est arrêtée. Elle est infirmière, elle peut nous aider. Je lui montre les enfants, elle les examine et me dit qu'il n'y a plus rien à faire...

Ce sont toutes des fillettes. L'une est assise en avant, côté passager, et les deux autres sont assises en arrière. On fouille dans la voiture, pour pouvoir trouver des papiers d'identité, pour savoir qui sont ces gens, quand on remarque un quatrième enfant, un bébé, une fille aussi. Son siège a glissé lors de l'impact, entre le siège arrière et avant. On s'empresse de la prendre, mais elle n'a pas survécu, elle non plus. C'est difficile à voir, mais on doit garder notre sang-froid.

Les ambulanciers arrivent et viennent tout de suite vers nous, au véhicule. Ils constatent également que les fillettes sont décédées et qu'on ne peut plus rien faire. Comme la maman est encore vivante,

il est prioritaire de la prendre en charge. Ils l'embarquent immédiatement pour l'emmener à l'hôpital. Un peu plus tard, une seconde ambulance arrive et on dépose les quatre enfants sur des civières pour toutes les embarquer dans le même transport, en route vers l'hôpital.

On reste sur place pour pouvoir découvrir une info qui nous dirait de qui il s'agit. La plaque d'immatriculation de la voiture est de l'Ontario. Dans le sac à main de la dame, il n'y a aucune pièce d'identité. Par contre, on trouve un compte de téléphone identifié au nom d'un homme. Peut-être son mari? À l'époque, personne n'a de cellulaire, que des lignes fixes de téléphone à la maison. On analyse le compte et on remarque qu'un numéro dans le village de Low y apparaît régulièrement.

Étant très observatrice, je m'arrête net et je dis à Richard: «L'auto accidentée est du même modèle que l'auto qui était chez Suzie cet après-midi.»

On s'attarde à localiser le ou la destinataire du numéro qui provient du village. On contacte Canada 411, et on confirme que le numéro correspond au même nom de famille que celui de Suzie. Rien ne garantit à 100% que ce numéro soit relié à notre collègue, mais il faut investiguer.

On se rend alors à la maison de Suzie, près du poste. Il faut préciser qu'il n'est pas rare qu'on débarque chez elle, lors d'un shift de soir, pour aller jaser, prendre un café. Ainsi, elle n'est pas surprise de nous voir cogner à sa porte. Elle nous ouvre en nous disant: «Ah, vous venez prendre un café, entrez!» Comme c'est difficile d'aborder ce qui va suivre, d'un ton plus sérieux, on lui répond par la négative, en allant droit au but:

— Suzie, est-ce que quelqu'un dans ta famille conduit tel modèle de voiture?

— Certainement, ma sœur a ce type d'auto. Elle était justement ici tantôt. Elle vient de partir.

Suzie connaît notre milieu. Elle se doute que ce n'est pas une simple question de curiosité, elle sent la gravité de cette conversation. Je lui annonce que sa sœur a eu un accident... « Est-ce qu'elle a des enfants? » Je veux vérifier que ce sont bel et bien les siens et non les enfants d'un autre parent. Suzie affirme que sa sœur a quatre filles.

On lui confirme qu'elle a eu un grave accident en partant de chez elle, dans la courbe Brennan's Hill. Je prends une grande inspiration et je lui dis ces terribles mots : « Tes quatre nièces n'ont pas survécu. » On complète en disant que sa sœur est toujours en vie, à l'hôpital.

Suzie, d'une force redoutable, accueille tout ça. On lui dit que quelqu'un doit aller identifier les corps. Elle répond d'emblée que ce n'est pas elle qui va faire ça, mais plutôt son père. Il est âgé, mais c'est un homme solide, un ancien militaire. Lui seul sera capable de faire ça.

Les trois ensemble, on se rend chez le père de Suzie. Sur place, c'est elle qui déballe tous les détails de l'événement d'aujourd'hui. Il l'écoute calmement et elle conclut en disant qu'il faut identifier les quatre petites à la morgue. Il se lève et, avant même qu'elle le lui propose, il nous demande de l'emmener là-bas.

Le coroner nous accueille, Richard, le grand-papa et moi. Le coroner a mis des draps sur plusieurs parties du corps des enfants, puisque certaines blessures sont difficiles à regarder. J'entre dans la pièce avec le grand-papa et, croyant avoir eu une journée assez difficile, je ne me doutais pas que ce moment serait le plus torturant.

D'une démarche très respectueuse, le grand-père enlève chacun des draps sur ses quatre petites-filles. Il les embrasse doucement, l'une après l'autre, puis se tourne vers le coroner : « Oui, ce sont mes petites-filles. » Il reprend chacun des draps, et les recouvre comme elles étaient. D'un calme olympien, il me dit qu'on peut partir.

On reconduit l'homme chez lui et, aussi invraisemblable que cela puisse être, considérant ce que nous venons de vivre, Richard et moi continuons notre patrouille.



Quelque temps après, le poste de police de Low a été aboli et il y a eu une fusion pour couvrir un plus vaste territoire. Richard et moi avons déménagé pour travailler dans une autre ville. Comme nous avons tissé de précieux liens d'amitié à Low, nous sommes revenus quelques fois dans le village.

Six ans après le drame, nous sommes de retour pour pêcher dans le coin. On s'arrête au dépanneur qui se trouve en face de chez Suzie. Au comptoir du bureau de poste, situé à l'intérieur du dépanneur, une femme me regarde et me demande si je la reconnais. Avant même que je réponde, elle me dit que c'est elle qui a perdu ses quatre enfants. Elle enchaîne : « Je veux juste te dire que mon mari et moi avons traversé cette épreuve. Je suis maman à nouveau de deux autres enfants. »

Je suis tellement reconnaissante de la voir en santé, sur ses jambes, et de savoir qu'elle a passé à travers. Quelle résilience. C'est une belle coïncidence de l'avoir croisée à nouveau sur mon chemin.

Attrape-moi, si tu peux

Nom: Jean Cormier

Corps policier: Sûreté du Québec (SQ) – New Richmond

Fonction: Enquêteur, aujourd'hui retraité

Lieu de l'intervention: Nouvelle

Date: 1986

Au début des années 1970, mes études collégiales étaient terminées. Comme je suis l'aîné d'une famille nombreuse et que mon père est décédé à 46 ans, il fallait travailler. Heureusement, il y a eu maintes opportunités. Pendant deux ans, j'ai fait cent métiers, jusqu'à ce qu'une situation particulière m'amène à poser ma candidature à la Sûreté du Québec.

Tests, examens à un rythme très rapide, École nationale de police, quartier général (QG) à Montréal pour quelques mois et retour en Gaspésie au poste de New Richmond résumant rapidement mon cheminement. J'ai débuté comme patrouilleur, puis j'ai poursuivi aux enquêtes criminelles tout en étant impliqué pendant 12 ans comme directeur régional de l'APPQ⁴ pour la section Bas-Saint-Laurent-Gaspésie.

Ma carrière de 33 ans dans les forces policières a donc débuté un peu par hasard et par la nécessité de gagner ma vie. Il faut croire à ce

4. Association des policières et policiers provinciaux du Québec.

que nous amène la vie, en ses capacités de traverser les difficultés, de profiter des occasions.

J'ai vraiment apprécié cette carrière qui s'est terminée par deux missions de maintien de la paix pour l'ONU en Haïti. Pour moi, c'était un sommet de carrière. Lors de la première mission, j'étais sergent aux enquêtes de la SQ et j'ai œuvré comme officier de planification stratégique. Lors de la seconde mission, j'étais à la retraite, mais j'ai été engagé comme sergent d'état-major par la GRC pour œuvrer au soutien des opérations de la Garde côtière après le tremblement de terre en Haïti.

Au Québec, j'ai enquêté sur tous les genres de crimes, à peu d'exceptions près. La structure des enquêtes criminelles de cette époque laissait – et même obligeait – une grande autonomie au niveau des postes. Me vient en tête une enquête de vol à main armée dans une caisse populaire survenu dans les années 1980.

• • •

Nous sommes en 1986. À l'heure du dîner, un appel me conduit à Nouvelle pour un vol à main armée dans une caisse populaire, genre de crime rarissime en Gaspésie. Cette ville est la limite ouest de notre vaste territoire. Après ça, c'est un autre poste de police qui est responsable.

Une fois les premiers constats sur les lieux, je contacte l'escouade des crimes majeurs à Rimouski pour leur résumer les faits. Ce type de vol, dans un établissement à l'époque sans système d'alarme, devait être résolu, sinon nous en aurions eu une épidémie.

À la caisse, tous les employés et les clients qui étaient séquestrés s'y trouvent encore. Étonnamment, personne ne semble nerveux ni affecté. Je prends les déclarations et l'enquête débute.

On apprend qu'un homme est entré à la caisse avec une arme à feu de calibre .22 tronçonnée. Il ne portait pas de cagoule, son visage était donc à découvert. Il a demandé le contenu des tiroirs-caisses ainsi que du coffre-fort. Comme cela prend 20 minutes pour ouvrir le coffre-fort, il a précisé au directeur qu'il avait le temps d'attendre. Le suspect est donc demeuré sur place 25 minutes. Puis, il est reparti, sans tirer un seul coup de feu.

La caisse venait de recevoir le camion de livraison d'argent, puisqu'elle est le lieu pour encaisser le chèque de paye des employés du moulin de la ville, une semaine sur deux. Et, la paye étant dans deux jours, le coffre était rempli d'argent. Le suspect est reparti avec près de 200 000 \$ en petites coupures. Une fortune pour l'époque.

L'équipe des crimes majeurs arrive à Nouvelle. On repasse en détail l'état des lieux. Le seul élément notable est que l'auteur du cambriolage est seul. On ne sait pas d'où il est venu, pas plus qu'on ne sait où il se trouve désormais. À sa sortie de la caisse, il est parti à pied en se dirigeant vers la cour de l'école située en face. Aucun témoin depuis.

On fait venir un portraitiste de la Sûreté du Québec pour établir un portrait-robot. Je prends place derrière le portraitiste pour écouter les descriptions fournies par chacun des employés et des clients, en m'attardant aux détails. J'apprends entre autres que le cadran de sa montre est tourné vers l'intérieur du poignet. Une employée de la caisse avait aussi noté quelques détails physiques. Selon les témoins, l'homme ne serait pas de la région. À la fin des rencontres, je discute avec le portraitiste. Je lui dis que je suis sûr de reconnaître le suspect si je le vois.

Les enquêteurs, comme moi, ont des sources d'information. Je suis connu et, je pense, apprécié dans mon milieu. Le lendemain, je reçois l'appel d'un de mes amis, qui me dit qu'un gars d'une compagnie de téléphonie a aperçu un homme sortir du bois avec un sac

à dos dans la ville de Pointe-à-la-Croix, située à quelque 35 km de Nouvelle. C'est un peu loin de la caisse, mais ce n'est pas impossible si le gars est en bonne condition physique.

Je suis jumelé avec un des enquêteurs des crimes majeurs et je lui dis que je vais aller parler seul à cet employé, car des confidences, ça se partage mieux en tête à tête. Je vais rencontrer le témoin après son heure de dîner. Il me montre précisément où il a vu sortir l'homme du bois. Je le remercie et je rejoins mon collègue.

À proximité, il y a des installations du Canadien National. L'inspection des lieux me permet de localiser une possible entrée forcée dans un des bâtiments. Le responsable n'avait rien remarqué à son arrivée. Après vérification, il note que des vêtements de travail ont été volés : chemise et pantalon verts. Nous avons un élément pour poursuivre.

Dans les environs, il y a un poste d'essence achalandé. Je discute avec le pompiste, car la patronne n'apprécie vraiment pas la police. Il a croisé un type portant les vêtements dérobés. Ce dernier lui a demandé comment il pouvait se rendre à Campbellton, une ville du Nouveau-Brunswick située tout juste de l'autre côté de la baie. Un client l'a reconduit à la gare d'autobus de l'endroit. Pas de temps à perdre ! Des enquêteurs de l'escouade s'y rendent dans l'espoir de le pincer. Sans succès.

La piste vient-elle de se volatiliser ? J'avais le feeling que nous allions rattraper le fuyard. Je convaincs mon collègue de retourner à la gare d'autobus.

La station d'autobus est un lieu très fréquenté. Le gérant est occupé, alors j'attends, puis je lui demande de m'accorder quelques minutes. Nous allons dans son bureau. Il me rapporte que notre individu s'est renseigné sur l'itinéraire pour se rendre à Montréal par autobus. Il lui a même noté le trajet sur la carte : d'abord Campbellton, ensuite Fredericton, suivi d'Edmundston, puis direction Montréal.

Nous tenons quelque chose... S'il n'y a pas eu d'arrêt dans la capitale du Nouveau-Brunswick, cela veut dire que notre suspect est dans le bus en direction d'Edmundston.

On contacte le chef de police d'Edmundston pour y préparer une opération et, surtout, pour nous faire assermenter comme policiers là-bas... C'est une autre province, après tout! Deux cents kilomètres plus loin, la collaboration est parfaite. Nous rencontrons des policiers mis à notre disposition. On me conduit à un arrêt localisé à Saint-Léonard et j'embarque comme client dans l'autobus. L'opération aura lieu à l'arrivée, à Edmundston. Je remarque un type qui dort avec un sac à dos sur un siège. Est-ce que c'est notre homme? À l'arrivée, je le réveille... mais ce n'est pas lui. Il doit être presque minuit.

Je suis persuadé que nous devons rebrousser chemin jusqu'à Fredericton. Notre suspect doit forcément y être. Avec mon collègue, nous décidons de nous y rendre afin de mettre sur pied une autre opération. Considérant l'heure tardive, nous aviserons les autorités à la première heure le lendemain. Je suis en contact avec le chef de Fredericton, qui nous confirme son appui. Il organise une réunion pour le lendemain matin vers 6 h avec le corps policier de sa ville et la GRC. On se met ensuite en route pour près de 275 km dans la brume.

J'ai la chance de travailler avec un collègue qui note méticuleusement nos actions. Il est un peu sceptique sur la probabilité que nous puissions arrêter notre homme, mais il faut essayer.

Le lendemain matin, après un très court repos, je rencontre le chef de police de Fredericton qui a réuni un groupe d'enquêteurs et de policiers en civil. Présentation des faits, portraits-robots et go, go, go... Ça va vite! Je suis jumelé à un enquêteur qui est très réveillé!

L'autobus part vers Montréal à 11 h 30. Nous y plaçons deux ou trois policiers en surveillance et nous effectuons nos recherches en

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	9
INTRODUCTION	11
AVERTISSEMENT	17
À CŒUR OUVERT	19
Une courbe cruelle	21
Attrape-moi, si tu peux	27
Le caméléon	35
Dans la peau d'un agent double	44
Stupéfiants et flammes destructrices	52
Pris en otage	57
L'amour inconditionnel d'un père	69
Le Riopelle disparu	75
Deuxième vie	86
Une souffrance silencieuse	91

La nuit la plus longue	96
La fois de trop	103
Confessions d'un meurtrier	110
Traque entre Val-d'Or et Los Angeles	117
Un saut périlleux	127
Sous les glaces	134
Une scène d'horreur sous la pluie	140
Une intervention de... 25 jours	145
Le marchand de mort	154
Un drame dans la peau	160
Un peu de douceur dans la violence	166
Les deux pieds en enfer	172
Rattrapé par le passé	177
Huit jours dans un laboratoire clandestin	184
Une décharge pour ramener Carl	191
AMBER: un cauchemar éveillé	197
Chez Lise, un endroit où rebondir	205
30 compressions, 2 insufflations	211
Des femmes plus fortes que les statistiques	217
Le rude chemin des migrants	225
REMERCIEMENTS	233